

Evènements récents



Février 2022

Les travaux de réhabilitation du centre bourg se poursuivent !



Février 2022

Le point accueil ados situé à la Maison interactive - 23 rue d'Azay-le-Rideau - accueille les jeunes de 11 à 17 ans autour de nombreuses activités et sorties.



Evènements à venir

- Samedis 12, 19 et 26 mars 2022, dimanches 13 et 20 mars 2022 : **séances théâtrales - Foyer rural**
- Dimanche 27 mars 2022 : **passage de la Roue Tourangelle entre 16h15 et 17h40 (course des cadets entre 13h40 et 13h50)**
- Vendredi 1er avril 2022 : **carnaval du R.P.I.**
- Dimanches 10 et 24 avril 2022 : **élections présidentielles**
- Samedi 16 avril 2022 : **repas dansant du foot - USL**



Mairie

1 place Adolphe Langlois

37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr
lignieresdetouraine.fr

Mars 2022 - N° 75



Aménagement d'un chemin piétonnier rue de Villandry

Le nouvel aménagement de la rue de Villandry permet de faciliter et de sécuriser les déplacements doux - pour les piétons essentiellement - et de réduire la vitesse des automobilistes.

L'allée piétonne se prolonge sur environ 350 m. Les accès aux habitations sont en enrobé, alors que le cheminement réservé aux piétons (et non au stationnement) est en cailloux stabilisés roses. Les plantations sur toile de jute permettent de créer une ligne séparatrice avec la chaussée et d'embellir l'espace.

Par ailleurs, il a été noté un certain manque de visibilité pour les automobilistes au niveau du carrefour entre la rue de Villandry et la rue des Colasdières. C'est dans ce sens qu'une nouvelle signalisation sera mise en place avec 4 panneaux Stop.

Enfin, un radar pédagogique solaire sera prochainement installé dans cette zone nouvellement aménagée.

Bonne route à tous !

Quoi de neuf ?
à Lignières...

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Compte-rendu du 21 janvier 2022

Présent : 12/15

- L'entreprise SF3D, nouvellement créée sur le territoire communal, a demandé l'installation d'un panneau de signalisation locale double face. Une participation financière lui sera demandée, soit 205.20 € pour un panneau double. La commune prendra à sa charge le poteau et son installation.
- La commune de Lignières-de-Touraine souhaite mettre en lumière l'église classée au titre des monuments historiques par un éclairage spécifique. En effet, suite à la découverte des peintures médiévales et du classement de l'édifice, le nombre de visiteurs et de touristes ne cesse d'augmenter. Un éclairage extérieur, composé de projecteurs de façade et d'un éclairage au sol, sublimerait l'architecture, notamment par la mise en valeur des contreforts. Parallèlement, un éclairage intérieur spécifique sera installé au niveau des vitraux pour les révéler à la tombée de la nuit. Ces éclairages pourront être programmés et varieront selon les saisons pour surprendre les visiteurs de l'église et du centre-bourg. Une subvention est donc sollicitée auprès de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre dans le cadre de l'appel à projets touristiques communaux pour l'année 2022,
- Le projet d'installation d'un city stade est en cours de réalisation. En effet, la commune ne possède actuellement aucun équipement sportif, mis à part le stade de football. Cet équipement répondra ainsi aux besoins de la population en proposant un lieu sportif, convivial et de rencontres. Le coût pour cette installation est estimé à 65 380.00 € HT. Etant située en Zone de Revitalisation Rurale, la commune répond à l'ensemble des critères de l'appel à projets 2022 de l'Agence Nationale du Sport pour les équipements sportifs, une subvention est demandée pour un montant de 52 304.00 €, soit 80 % du coût total.
- Le projet final de l'aménagement du centre-bourg a été présenté aux membres du Conseil Municipal, la procédure d'appel d'offres va donc être lancée prochainement.

Compte-rendu du 22 février 2022

Présent : 12/15

- Dans le cadre de l'aménagement futur de la zone 1AUh du Haut Vivier, il est nécessaire de réaliser un relevé topographique afin de peaufiner le préprojet. Trois devis ont été reçus. L'entreprise Lecreux-Sivigny est retenue pour un montant de 2 480.00 € HT.
- Concernant le futur city stade, une convention est signée avec la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre dont relève la compétence enfance-jeunesse. Cet accord permettra aux encadrants du Point Accueil Ados qui sont salariés de la communauté de communes, d'utiliser le city stade à des créneaux horaires dédiés, de prévoir des animations et de fédérer les 11 - 17 ans autour de projets communs.
- La demande d'aide financière pour la prise en charge des frais d'installation de Présence Verte Touraine, soit 25 €, est accordée pour une habitante de la commune.
- Dans le cadre des subventions Amendes de police, il est proposé de déposer un dossier concernant le projet de sécurisation de l'entrée de bourg, rue de Rigny Ussé. En effet, dans la continuité des travaux de requalification du centre bourg et dans le but de ralentir la vitesse des automobilistes, un ralentisseur pourra être installé sur la D7 - en provenance de Marnay direction Lignières - avant d'arriver dans la zone limitée à 30 km/h.
- Suite à l'aménagement du chemin piétonnier situé rue de Villandry et dans le cadre de la sécurisation du carrefour de la rue des Colasdières avec la rue de Villandry et Le Biziou, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre en place 4 stops.
- Des jauges connectées vont être installées sur les citernes de gaz afin de procéder à des livraisons automatiques. Par ailleurs, les tarifs ont été renégociés pour une période de cinq ans avec un prix bloqué les deux premières années.
